

HONORAIRES DE NEGOCIATION

0 à 50 000 €	4 000,00 € TTC (montant forfaitaire)
50 001 à 100 000 €	6,50% TTC (avec minimum de 4 000,00 € TTC)
100 001 à 140 000 €	6,00% TTC
140 001 à 200 000 €	5,50% TTC
200 001 à 240 000 €	5,00% TTC
240 001 à 300 000 €	4,50% TTC
300 001 à 600 000 €	4,00% TTC
≥ 600 001 €	3,00% TTC

Mandats SIA + 2 500 € TTC

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur sauf convention expresse entre les parties

HONORAIRES DE LOCATION BAIL D'HABITATION

	Charge bailleur	Charge locataire
Honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction de bail	7€/m ²	7€/m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€/m ²	3€/m ²

HONORAIRES DE LOCATION BAIL COMMERCIAL

10 % du loyer annuel hors taxes
+ 300 € TTC de frais de réalisation de l'état des lieux

Les honoraires sont à la charge du preneur

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

6,50% TTC du loyer mensuel hors charges
Les honoraires sont à la charge du propriétaire

HONORAIRES DE CESSIION DE FONDS DE COMMERCE

8,00% TTC du prix de cession
Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur sauf convention expresse entre les parties

Barème établi au 10 janvier 2023

Taux de TVA 20%